

ENTRE Les lignes

JOURNAL D'INFORMATION DU PERSONNEL N° 44 - MAI-JUIN 1980

BILAN SOCIAL 1979

Vous trouverez dans cet article de larges extraits du bilan social qui a été discuté par le Comité d'entreprise le 23 avril dernier. Ces extraits ont été choisis pour donner une vision d'ensemble simplifiée et, nous l'espérons, non défor-

mée, du bilan social de l'année 1979. Si, pour plus ample information, vous souhaitez que le texte complet vous soit adressé personnellement, il vous suffit d'en faire la demande en remplissant le bulletin qui se trouve à la fin de cet article.

Emploi

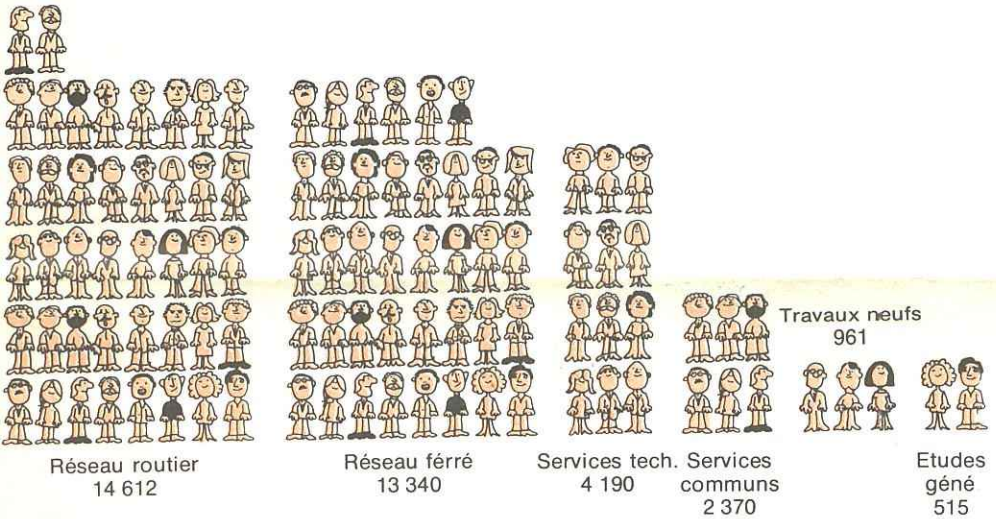
Effectif moyen

	1977	1978	1979
Total	37 134	37 396	37 401

Répartition par direction

Effectif à disposition			
Direction du réseau ferré	13 665	13 438	13 340
Direction du réseau routier	14 411	14 607	14 612
Direction des travaux neufs	1 023	967	961
Direction des services techniques	3 901	4 096	4 190
Direction des études générales	502	509	515
Services communs	2 338	2 365	2 370
Caisse de coordination aux assurances sociales	176	181	189
Agents indisponibles payés	227	241	248
Agents indisponibles non payés ou remboursés	891	992	976

Effectif à disposition en 1979



L'effectif moyen des agents administrés est pratiquement resté inchangé puisqu'on ne note qu'une augmentation de 5 personnes entre 1978 et 1979.

La généralisation de la conduite à un seul agent au réseau ferré a permis de réduire l'effectif de 98 agents tout en faisant face à des besoins nouveaux liés d'une part à la mise en service, le 4 octobre 1979, du prolongement de la ligne 7 à Fort d'Aubervilliers et d'autre part aux charges d'entretien croissantes du matériel roulant moderne.

Les effectifs de la direction des services techniques ont augmenté de 94 agents en raison de la montée en charge du tronçon central du RER mis en service en 1977 ainsi que des opérations d'entretien et de maintenance des installations automatisées, notamment des péages. Enfin, le ralentissement de l'activité de coopération technique occasionné par l'évolution du contrat de Téhéran a été compensé par le nombre de détachements d'agents de la direction des travaux neufs dans d'autres entreprises ou organismes (Aéroport de Paris, Assistance publique, SNCF).

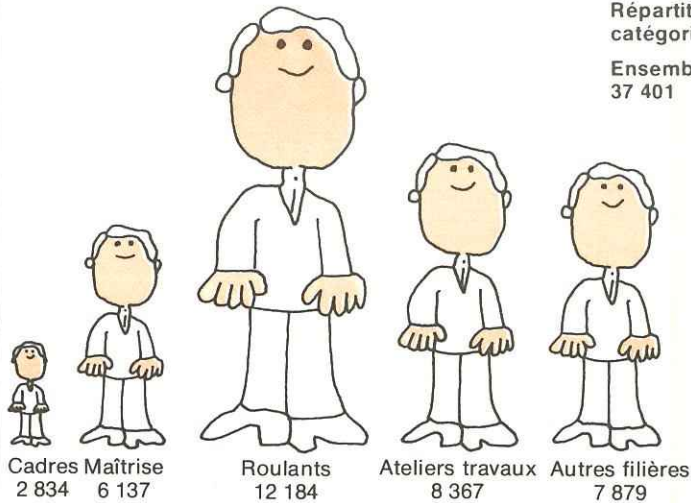
Répartition par catégorie professionnelle		1977	1978	1979
Cadres		2 691	2 782	2 834
Maîtrise		6 012	6 032	6 137
Exécution	roulants (1)	11 682	12 029	12 184
	ateliers et travaux (2)	7 830	8 045	8 367
	autres filières	8 919	8 508	7 879
Total		37 134	37 396	37 401

(1) Agents des sous-filières B 3 (conducteurs) et C 2 (machinistes).

(2) Agents des filières D (entretien et ateliers), E 2 (travaux), M (magasins), T (Technique générale).

Répartition par catégorie professionnelle en 1979

Ensemble
37 401



Répartition hommes/femmes

La répartition entre hommes et femmes n'a guère varié depuis 1977

85,5 % d'hommes
14,5 % de femmes

Il est important de souligner que ces pourcentages sont à peu près identiques, qu'il s'agisse des catégories cadres, maîtrise ou exécution.

Age moyen

L'âge moyen pour l'ensemble du personnel est de :

39,5 ans

et par catégorie de :

Cadres	43,5 ans
Maîtrise	41 ans
Exécution	39 ans

Ancienneté moyenne

L'ancienneté moyenne pour l'ensemble du personnel est de

14,5 ans

et par catégorie de

Cadres	19 ans
Maîtrise	17 ans
Exécution	13,5 ans

Mouvements de personnel

	Embauches	Départs
1977	1 798	1 744
1978	2 104	1 721
1979	1 350	1 729

Absentéisme par cause

Maladie	Maternité	Accidents de travail et de trajet	Congés autorisés (1)	Autres absences (2)
5,7 %	0,1 %	0,4 %	2,4 %	0,05 %

(1) Congés spéciaux d'ordre familial, absences autorisées avec ou sans solde, relèves diverses, disponibilité d'ordre personnel.
(2) Disponibilité d'office, absences irrégulières, suspensions de service.

Suite p. 11

Le réseau ferré en vacances

Si le changement des dates de congés scolaires pendant la période estivale reste encore limité, il est toutefois à noter que d'un été à l'autre la date du départ en vacances s'enfonce un peu plus dans le mois de juillet.

Au réseau ferré, pas moins de 10 000 personnes sont concernées par ces fluctuations.

Les règles d'attribution des congés annuels sont adaptées à chaque catégorie :

- c'est ainsi que pour les cadres d'exploitation, le personnel de maîtrise et les agents de remplacement au départ, les chefs de poste et, à la disparition des chefs de train, les chefs de manœuvre, cette attribution se fait par roulement, sur quatre mois, de juin à septembre, du 1^{er} au 30 du mois ;

- pour toutes les autres catégories, les congés s'étalent entre le 1^{er} mai et le 15 octobre, avec des pourcentages de départs en juillet et en août d'autant plus importants que les réductions de service sont plus fortes pour la catégorie concernée (fortes réductions de service pour les conducteurs, faibles pour les agents des stations et nulles pour les agents des gares du RER). Les agents peuvent opter pour un mois complet dans cette période ou pour seulement 15 jours (partant du 1^{er} ou du 16 de chaque mois) mais dans ce dernier cas, leur autre période de 15 jours doit être prise avant le 1^{er} mai ou après le 15 octobre.

L'attribution des congés obéit à des règles précises tenant compte, dans l'ordre, de l'ancienneté (un point par année de présence avec un maximum de vingt), du congé pris

l'année précédente et de l'existence ou non d'enfants d'âge scolaire (zéro à trois points).

Pour les couples, c'est toujours « agent à l'exploitation » qui détermine les dates de congé de son conjoint. Il s'ensuit des pointes d'absentéisme difficiles à prévoir.

Dans les stations du métro, seules les opérations TAME 2.2. saisonnières, mises en œuvre de la fin juin à la première quinzaine de septembre conduisent à une légère réduction du service.

Ailleurs, les variations saisonnières sont inexistantes. Toutefois, l'embauche réalisée au cours du premier semestre permet d'accorder aux agents davantage de congés en juillet et août que ne le permettraient les réductions de service.

Comme on le voit, le système est rigide avec des dates de début de congés et une du-

rée des périodes précises (deux ou quatre semaines). S'il est bien adapté aux us et coutumes actuels de location, camping et autres réservations et permet même un maximum d'attributions de congés annuels entièrement pris en période de congés scolaires, tout changement important dans ces dates rendra difficile cette possibilité appréciable et... appréciée.

En outre, toute réduction de la plage des congés scolaires, réduirait fortement le nombre de départs annuels entre le 1^{er} juillet et le 15 septembre et si l'on voulait maintenir le pourcentage des « bons congés », il faudrait, libérer davantage d'agents simultanément en juillet et en août, ce qui nécessiterait des réserves plus importantes et contrarierait l'étalement des vacances recherché. Le problème est posé !

BILAN SOCIAL 1979

Absentéisme par catégorie professionnelle

Cadres	Maîtrise	Roulants	Ateliers et travaux	Autres filières	Ensemble
4,6 %	6,6 %	8,5 %	8,8 %	12,2 %	8,7 %

Effectif moyen des pensionnés

1977	1978	1979
37 839	37 854	37 913

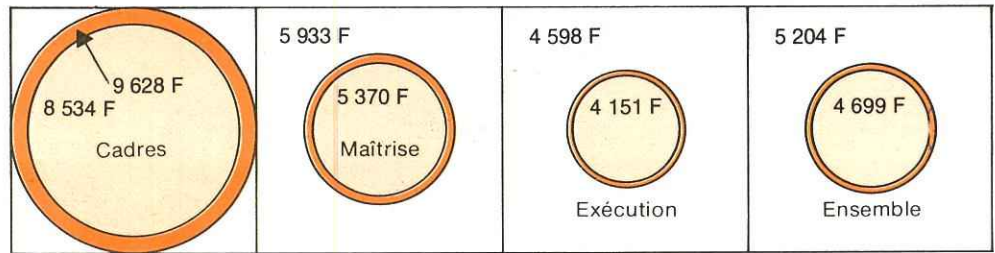
Ces résultats comprennent l'ensemble des pensions (directes et de réversion) à l'exception des pensions temporaires d'orphelins (1 174 en 1979).

Rémunérations

Rémunérations mensuelles moyennes nettes

	Hommes		Femmes	
	1978	1979	1978	1979
Cadres	8 778 F	9 891 F	7 209 F	8 195 F
Maîtrise	5 456 F	6 027 F	4 897 F	5 415 F
Exécution	4 218 F	4 668 F	3 727 F	4 150 F
Total	4 773 F	5 282 F	4 244 F	4 724 F

Ensemble 1978 1979



Mesures salariales relatives à l'année 1979

Depuis le début de l'année 1979, les augmentations de la valeur du point, exprimées par rapport à la valeur du point atteinte au 1^{er} janvier 1979 après ajustement définitif de l'exercice 1978, ont été les suivantes : 1,90 % le 1^{er} mars 1979 ; 3,10 % le 1^{er} juin ; 3 % le 1^{er} août ; 2 % le 1^{er} novembre ; 1,20 % le 1^{er} décembre ; 0,50 % le 1^{er} janvier 1980, cette dernière augmentation

représentant l'ajustement définitif de la valeur du point pour l'exercice 1979 et portant l'augmentation annuelle totale à 11,70 %.

En outre, 0,49 % a été accordé au titre des mesures catégorielles, ce qui porte l'augmentation moyenne (en niveau) à 12,19 % pour l'année 1979.

Hierarchie des rémunérations

Répartition de l'effectif par tranche de rémunération annuelle.

plus de 200 000 F	0,3 %
de 150 à 200 000 F	0,6 %
de 100 à 150 000 F	3,6 %
de 90 à 100 000 F	2,1 %
de 80 à 90 000 F	3,9 %
de 70 à 80 000 F	8,1 %
de 60 à 70 000 F	23,1 %
de 50 à 60 000 F	41,4 %
de 40 à 50 000 F	14,5 %
moins de 40 000 F	2,4 %

L'écart entre la moyenne des 10 % des salaires nets les plus élevés et celle des 10 % des salaires nets les moins élevés était de :

1977	2,74
1978	2,56
1979	2,65

Conditions de travail

Accidents

Evolution du nombre total d'accidents du travail avec arrêt

1977	1978	1979
2 252	2 282	2 131

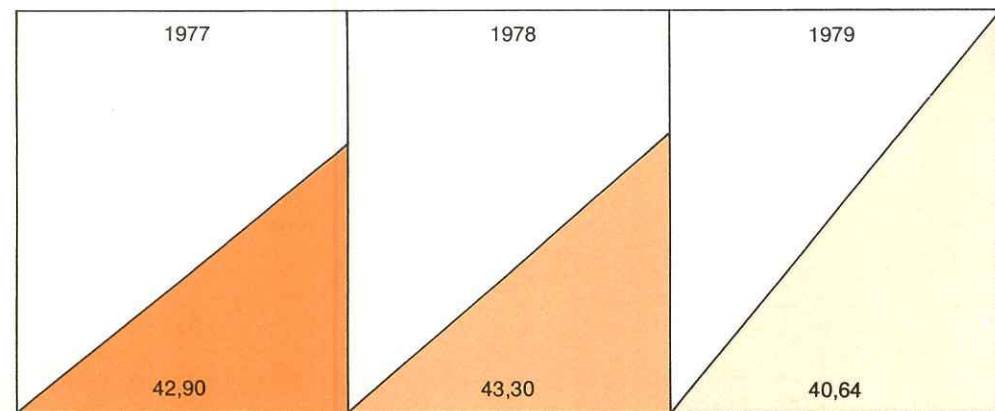
L'année 1979 a vu le nombre d'accidents du travail diminuer dans toutes les catégories de personnel.

Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 100 agents en 1979

Cadres	Maîtrise	Roulants	Ateliers et travaux	Autres filières	Ensemble
0,3 %	2,1 %	3,7 %	14,3 %	5,5 %	5,9 %

Cette diminution du nombre d'accidents se traduit par une baisse sensible du taux de fréquence en 1979.

Taux de fréquence TF = $\frac{\text{Nombre d'accidents} \times 1\,000\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$



Evolution du nombre total de journées perdues par accident du travail

1977	1978	1979
29 625	29 501	28 552

Bien que le nombre total de journées perdues par accident ait légèrement augmenté, passant de 12,9 jours en 1978 à 13,4 jours en 1979.

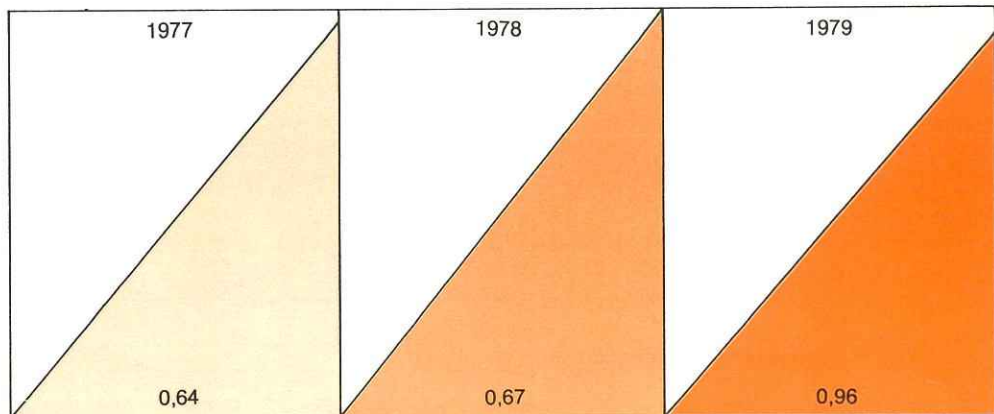
Evolution du nombre total de journées perdues par accident du travail

Cadres	Maîtrise	Roulants	Ateliers et travaux	Autres filières	Ensemble
12,5	15,2	13,3	12,9	14,3	13,4

Contrairement au taux de fréquence, le taux de gravité des 3 accidents mortels qu'a déplorés l'entreprise en cours d'année.

Taux de gravité

$$Tg = \frac{\text{Nombre de journées perdues} \times 1\,000}{\text{Nombre d'heures travaillées}}$$



* Par convention, pour le calcul du taux de gravité, le nombre de jours d'arrêts est majoré forfaitairement de 6 000 journées par accident mortel.

Actions en matière de sécurité

Le nombre d'actions de formation à la sécurité a été sensible dans toutes les catégories de personnel.

Nombre d'agents formés à la sécurité

1977	1978	1979
4 809	5 442	5 711

Ces formations représentaient en 1979 un total de 24 150 heures

A ces formations à la sécurité, s'ajoutent les formations au secourisme.

Surveillance médicale du travail

L'année 1979, comme l'année 1978, a été dominée par les mesures de lutte prises contre les risques liés à la présence d'amiante.

C'est une des principales raisons de la progression sensible du nombre d'agents faisant l'objet d'une surveillance médicale spéciale.

1977	1978	1979
1 940	2 655	3 719

au total, plus de 110 000 examens médicaux ont été pratiqués à la Régie en 1979.

Formation

Les dépenses de formation ont été en 1979 de un pourcentage de la masse salariale en près de 111 millions de francs, ce qui représente augmentation par rapport à 1978.

1977	1978	1979
4,25 %	4,33 %	4,41 %

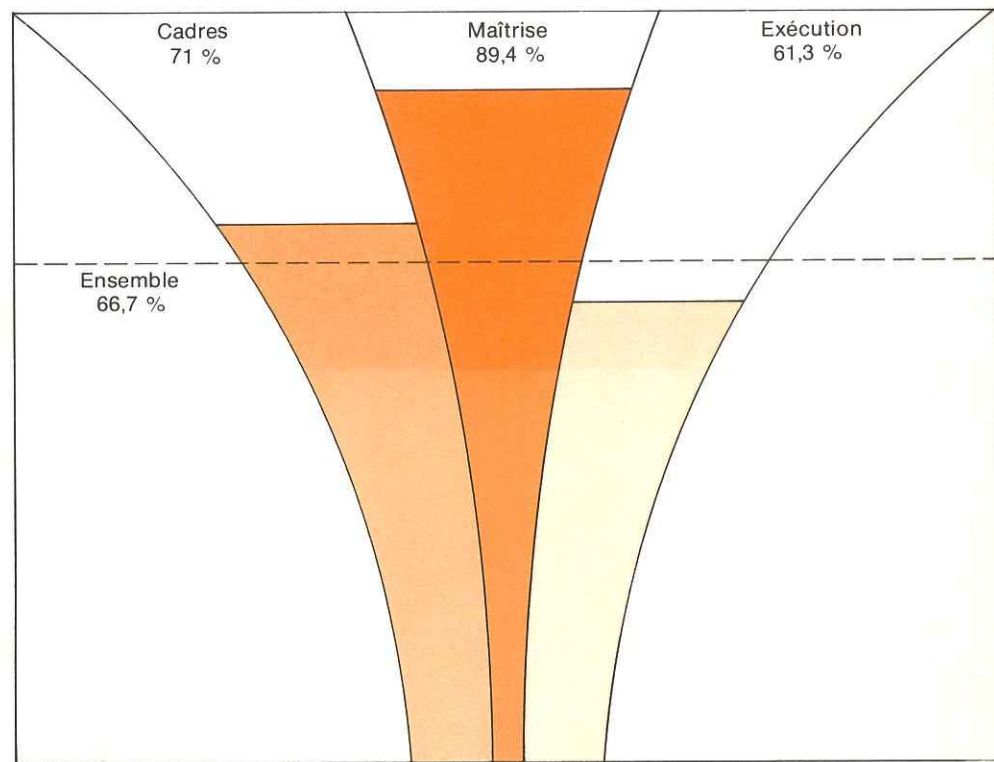
Le nombre de stagiaires a connu la même progression.

Nombre d'agents ayant participé à un stage

1977	1978	1979
21 606	23 091	24 763

Cette évolution se retrouve dans les 3 catégories cadres, maîtrise, exécution.

Pourcentage d'agents ayant participé à un stage en 1979



Pourcentage de stagiaires hommes et femmes en 1979

Hommes	Femmes
68,4 %	56,9 %

Contrairement au nombre de stagiaires, le nombre total d'heures de formation a diminué en 1979.

Nombre d'heures de stage rémunérées et non rémunérées

1977	1978	1979
1 476 450	1 385 250	1 292 750

Nombre moyen d'heures de formation par stagiaire

Cadres	Maîtrise	Exécution	Ensemble
43 h 30	53 h	53 h	52 h

A l'intérieur de l'ensemble de la formation, la part des congés formation * a augmenté légèrement en 1979

Nombre d'heures rémunérées et non rémunérées de congés formation

1977	1978	1979
97 200	69 850	72 850

Nombre de stagiaires

984	1 058	1 035
-----	-------	-------

*Sont comptabilisés comme congés-formation des stages externes à l'initiative des agents et certains stages de préparation aux concours que les agents peuvent suivre sur le temps de travail.

Enfin, deux événements sont à souligner en ce qui concerne la formation en 1979 :

L'opération de reconversion des chefs de train du réseau ferré qui, lancée en 1969 et globalisée en 1976, a touché quelque 2 000 personnes, arrive à son terme puisqu'il ne reste plus qu'une centaine d'agents à reconvertir.

Simultanément ont débuté les formations d'ouvriers mécaniciens d'entretien qui concerneront

plus de 2 000 personnes sur une période d'au moins 5 ans.
En ce qui concerne la **promotion sociale**, l'année 1979 a vu débiter la mise en place des modules de niveau.
2 128 agents se sont inscrits au Centre de perfectionnement technique et administratif (CPTA).
Par ailleurs 88 élèves sont sortis avec succès de l'**Ecole technique** en 1979.

Relations professionnelles

Trois élections ont eu lieu en 1979 avec une participation en légère baisse par rapport aux élections précédentes.

	% de votants par rapport aux inscrits
Commissions de classement	70,2 %
Conseil de discipline	73,1 %
Conseil de prévoyance	71,6 %

Moyenne des voix obtenues par rapport aux suffrages exprimés

	1977	1978
CGT	44 %	41,7 %
FO	22,6 %	23 %
Autonomes	15,9 %	15,9 %
CFDT	9 %	10,6 %
CFTC	4,4 %	4,1 %
Indépendants	2,5 %	2,8 %
CGC *	1,6 %	1,9 %

Année 1979

CGT 42,8 %	
FO 22 %	
Autonomes 15,2 %	
CFDT 10,8 %	
CFTC 4,3 %	
Indépendants 3,2 %	
CGC * 1,7 %	

* Comme pour les autres organisations syndicales, les pourcentages ont été calculés par rapport à l'ensemble des suffrages exprimés et non par rapport aux suffrages exprimés dans les seules catégories représentées par ce syndicat (cadre et maîtrise).

Crédits d'heures de relèves utilisés durant l'année

	1977	1978	1979
Œuvres sociales, organismes et services divers (1)	55 427	34 888	31 181
Relèves accordées aux organisations syndicales (2)	147 689	150 165	150 123

(1) Sont exclues les relèves accordées au compte « Comité d'entreprise » et « Enfants du métro » (118 567 heures en 1979) car elles sont remboursées à l'entreprise et ne se cumulent donc pas avec la dotation accordée à ces organismes (cf. rubrique action sociale).
La diminution du nombre des relèves « Œuvres sociales, organismes et services divers » provient principalement de ce que les relèves pour examen au CPTA ont été pointées en formation à partir de juin 1978.

(2) Ne sont pas comptabilisées les relèves accordées pour participer à certaines réunions et les heures des permanents syndicaux. Ceux-ci étaient 58 en 1979 auxquels viennent s'ajouter 5 représentants du personnel au Conseil d'administration de la RATP.

Action sociale

Depuis 1962, la RATP affecte 2,711 % de la masse salariale au fonctionnement des **œuvres sociales**. Cette subvention a été répartie de la

manière suivante au cours des trois années écoulées.

	1977	1978	1979
Comité d'entreprise	43 121 300 F	55 211 400 F	61 356 200 F
Fondation « Les enfants du métro »	4 613 900 F	5 682 100 F	6 313 800 F
Travaux d'entretien effectués par l'entreprise dans les propriétés mises à la disposition des œuvres sociales	374 000 F	483 900 F	542 900 F

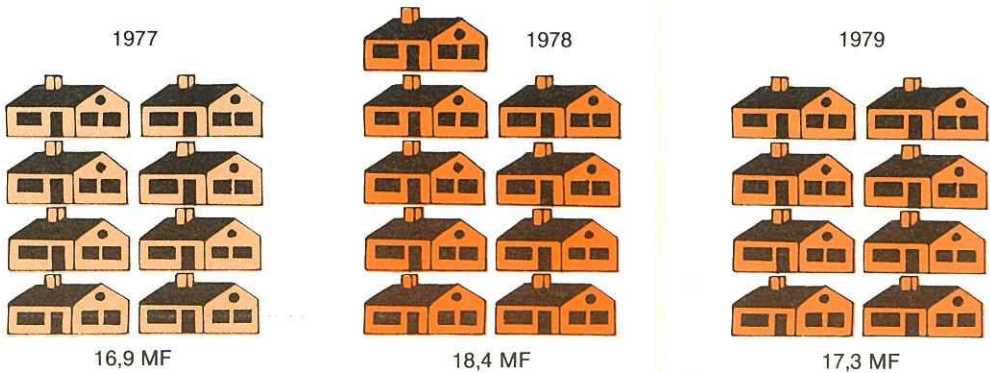
Par ailleurs, il convient, pour 1979, de signaler plus particulièrement que la baisse du taux de participation de la RATP à l'effort de construction en 1979 résulte d'une diminution sensible du nombre de prêts demandés par le personnel.

En effet, alors qu'il y avait eu, en 1978, 564 demandes de prêts, il n'y en a eu que 493 en 1979 au lieu des 600 prévues.

Logement

	1977	1978	1979
Nombre de prêts à la construction accordés :	557	564	493
Nombre de logements locatifs mis à la disposition de l'entreprise	126	274	112
Montant de la participation à l'effort de construction en % des salaires versés l'année précédente	1,12 %	0,93 %	0,79 %

Montant des prêts à la construction accordés.



Depuis le 1^{er} juillet, les bénéficiaires d'une pension d'ancienneté perçoivent, au moment de leur départ en **retraite**, une allocation corres-

pondant à un mois de salaire (avec un montant minimum et maximum).

Un bien sympathique hommage

A l'automne dernier, près de mille retraités ont reçu la médaille d'or des chemins de fer. Parmi eux, M. Gabriel Comty, poète à ses heures, a adressé ses remerciements à M. Bony, directeur du personnel, en ces termes :

Comme il s'agit ici surtout de sentiment, Je ne sais pas vraiment si mon remerciement - Au moins quant à sa forme - est très protocolaire, Si même dans le fond il est réglementaire.
Ce que je sais pourtant, c'est que la gratitude M'a fait, seule, adopter cette étrange attitude, Ma conscience disait : enfin, fais quelque chose, Trouve donc quelques vers ou quelques mots de prose Si la difficulté réside en la formule, Va-t-en rêver un peu rue du Pas-de-la-Mule.
Ce doux « facultatif » qui charmait ta jeunesse Quand tu étais « Routier » peut aider ta vieillesse. Si tu ne sais comment dire ce grand merci Qui habite ton cœur, confie-lui ton souci. Il te rappellera que très exactement, Durant trente-huit ans, tu as fidèlement Et consciencieusement assuré ton service, Jusqu'à subir parfois quelque importun sévice.
Plus tard, en évoquant ces pénibles moments, Eux-mêmes succédant à bien d'autres tourments

- Ceux de la Grande Guerre - nous disions volontiers : « En ces temps héroïques... Et être encore entiers ! » Mais nos initiatives en maintes circonstances Empêchaient le désordre en gênant les outrances. Le calme et le sang-froid ont une autorité Que décuple à coup sûr la dure volonté.
O Muse, qu'arrive-t-il ? Je suis désespéré, Viens vite à mon secours. Me voici égaré Dans le vieux labyrinthe où vogue ma pensée. Et comment en sortir ? Je ne suis pas Thésée. Nulle Ariane vers moi ne tend un fil sauveur.
... A moins que ma médaille, par insigne faveur - Elle qui sait les secrets pour creuser les chemins - Ne me veuille ramener au pays des humains.
Il en reste qui savent apprécier le mérite, Même s'il est modeste et procède du rite. Si je n'ai pu ou su exaucer le vœu cher Qu'émit en l'an dix-neuf le bon Monsieur Lambert, J'ai la satisfaction - cette sœur du bonheur - De recevoir, vieilli, la médaille d'honneur.
Si je l'ai méritée, je vous le dois quand même Monsieur le Directeur. Oui, vous étiez à même De vous pencher, curieux, sur un dossier poudreux Afin d'y déceler quelque chose d'heureux. Peut-être avez-vous dit, quand vous l'avez connu Et refermé, songeur : « Un homme méconnu... » Mais vous m'avez écrit ! Et je l'ai retenu Pour qu'à la gratitude mon esprit fût tenu.

ERRATUM

Dans le n° 43 de mars-avril 80, une erreur de transcription a fait porter dans l'article consacré au contrat salarial à la Régie que ce contrat « garantissait l'amélioration d'au moins 0,3 % du pouvoir d'achat des agents dont le salaire est égal ou inférieur à la moyenne de tous les salaires de l'entreprise ». Il fallait lire : « garantissait l'amélioration d'au moins 0,3 % du pouvoir d'achat de la rémunération de l'agent moyen » ; l'agent moyen étant réputé être celui qui a bénéficié pour un exercice donné de la moyenne des mesures prises (valeur du point et mesures catégorielles).



RATP Service des Relations Extérieures - Presse et information, 53 ter, quai des Grands-Augustins, 75271 Paris Cedex 06. Rédaction : 69, bd Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 329-92-24, 92-71. Union des journaux et journalistes d'entreprise de France.

Directeur Fondateur : Michel Linon
Directeur de la publication : Marcel Kopp
Rédaction : Marie-Claire Ballot, Chantal Naar, Martine Pelletier.
Conception SVB-Souchal-Van Bever
Imprimerie l'Avenir Graphique
325, rue de Charenton, 75012 Paris.
Ont aidé à la réalisation de ce numéro : J. Barrau de Lorde - J.-M. Bidault - H. Crousta - G. Gaillard - B. L'Hermitte - G. Luche.



Si vous souhaitez recevoir le Bilan social 1979 complet, veuillez remplir ce bulletin et le renvoyer, par courrier intérieur, à l'adresse suivante :

Direction du personnel
Bilan social
Grands-Augustins (bureau 5/34)

NOM
PRENOM
MATRICULE
GRADE OU EMPLOI
SERVICE
ATTACHEMENT

Un nouveau bureau

Au revoir monsieur Villemer...

Successeur des présidents Vrolixs, Aubart, Loubignac et Linon, Jean Villemer a décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat de président.

Entré à l'USMT en 1938, responsable de la section Canoë-Kayak en 1944, instigateur de la création de l'école de pagaie du dimanche — ce qui permit à de nombreux jeunes de connaître les joies de la course en rivière — Jean Villemer n'en abandonne pas pour autant son sport favori où son palmarès est à plus d'un titre élogieux : vice-champion de France de descente en C2 hommes en 1954, 1955 et 1957 avec J. Richard ; champion de la ligue de Paris-Ile-de-France en 1955 toujours avec le même équipier, puis en 1970 avec

R. Vandermeulen ; 2^e et 3^e de ce même championnat en 1969 et 1971.

Au moment où il laisse la barre, il convient de rendre hommage à celui qui consacra beaucoup de son temps à notre club et aura marqué de son empreinte l'administration de ce dernier en s'attachant au développement de nos installations et de toutes les sections avec un dynamisme de tous les instants. Sur proposition de M. Véla, il devient président honoraire de notre club.

...« Alors, le canoëiste va retrouver son bateau, redécouvrir des petites rivières courant sur les gravières et, en fait, revenir aux sources de sa vie sportive »...

Lors de l'assemblée générale de l'USMT, il a été procédé à l'élection du tiers sortant du comité-directeur.

Il y a eu ce 24 avril : 1 034 votants — constituant ainsi le nouveau record, l'ancien datant de 1952 avec 1 023 votants — 46 bulletins ayant été déclarés nuls, 988 suffrages sont donc exprimés.

Répartition par bureau de vote :

Croix-de-Berny	358 votants
Bercy	187 votants
Bd de la Villette	151 votants
Grands-Augustins	131 votants
Arnold Netter	121 votants
Poissonniers	86 votants

Sont élus :

M. e. Ospital	673 voix
MM. Launay	601 —
Pignon	596 —
Aguilo	584 —
Soulier	568 —
Robineau	560 —
Ruhaut	553 —
Huguier	547 —

Ont obtenus :

M. Berault	429 voix
Mme Gauthier	391 —
MM. Pegorer	381 —
Lichau	380 —
Pierrot	341 —
Perez	333 —
Calvez	310 —
Chochoy	201 —

Le comité-directeur a proposé le bureau suivant au conseil d'administration qui l'a entériné.

compte tenu que Monsieur Villemer, faisant valoir ses droits à la retraite, laissait la place de président vacante :

Président : Jean Vela (photo)
Vice-présidents délégués : Maurice Pignon et Gabriel Guilmard
Secrétaire général : Henri Robineau (photo)
Secrétaire général adjoint : Pierre Aguilo
Trésorier général : Robert Bouresche
Trésorier général adjoint : André Launay
Vice-président délégué par le comité d'entreprise : Georges Lichau.



En bref



En tennis, très bons résultats des deux équipes fanions hommes et dames qui sont championnes de Paris dans leur division et accèdent ainsi dans le Championnat de France pour la saison prochaine. Une ascension à suivre...

M. André Prestat a été nommé président de la section tennis en remplacement de M. Véla, élu à la présidence de l'USMT.



FFF

Enfin, l'accession en Promotion d'Honneur est arrivée ! L'équipe première a réalisé son rêve : elle termine sa poule de première division en première position, avec des chiffres assez impressionnants : sur 24 matches de Championnat, l'USMT en a gagné 17 a fait quatre fois match nul et n'a perdu que 3 matches et encore par un seul but d'écart ! Notre équipe fanion a 8 points d'avance sur son second, l'US Bourg-la-Reine et 10 points sur le 3^e, le SCM Châtillon.

65 buts ont été marqués, ce qui donne la meilleure attaque de première division sur 98 clubs et la 8^e défense.

La Réserve termine en troisième position. Ces résultats sont dus à l'entraînement sérieux et assidu, surtout depuis deux saisons, à la solidarité et à la bonne camaraderie qui ont régné durant toute la saison.

Souhaitons qu'avec les quelques rentrées de joueurs nouveaux, nos équipes fanions fassent une bonne saison prochaine en Promotion d'Honneur !

Les équipes premières de Jeunes se sont bien comportées en première division puisqu'au classement général des quatre équipes (Challenge Maratrat), elles se classent secondes à un point de Longjumeau et conservent une chance de « monter » elles aussi en Promotion d'Honneur.



Une très belle saison de cyclo-cross avec 15 victoires pour Raymond Ramel et 12 pour Noëlle Merpault : un coup d'essai en forme de coup de maître. Ils remportent tous les deux le titre de champion Ile-de-France 1980. Deux maillots qui font honneur et plaisir à toute la section.



En cross : aux Championnats d'Europe des cheminots, les 3 représentants de l'US Métro, Ray, Thirion et Hereau obtiennent respectivement les 26, 27 et 48^e places. (photo) L'équipe de France se classe troisième par équipe derrière la Belgique et l'URSS.

En athlétisme : nous vous proposons un « cocktail » des meilleurs résultats enregistrés dans les épreuves de Marathon : Maurice Hereau, 2 h 21' au Marathon de sélection de Liévin et 5^e place au Marathon de Paris (2 h 28').

Michel Bigot, 2 h 27 au Marathon de Paris enlève la 4^e place.

J. Hélie et A. Jandie (catégorie vétérans) réalisent d'excellents temps (2 h 43') au Marathon de Paris.

Les meilleurs résultats du début de saison ont été enregistrés par : Philippe Leroy, champion de Paris cadets en Eneathlon (9 épreuves) avec 4977/5, meilleure performance en hauteur avec 1,80 m. Frédéric Colliot, second avec un total de 4448/5, 1,82 m en hauteur et 6,11 m en longueur.

Patrick Geslain qui termine second des Championnats de Paris juniors au Décathlon avec 5868/5, 15"7 sur 110 mètres haies et 3,80 m à la perche.

En minimes, Philippe Minjollet, 5,81 m en longueur et 9'3 sur 80 mètres, devient champion de Paris de ces deux disciplines.

En seniors, les meilleures performances reviennent à :

Laurent Bachelot	10"9 sur 100 m
Pascal Souquière	22"1 sur 200 m
Patrice Pain	50"6 sur 400 m
Daniel Thirion	3'51" 4 sur 1 500 m
Alain Bouiller	14'57"2 sur 5 000 m
Fabrice Laigret	1,90 m en hauteur
Roger Tenza	13,77 m au triple saut
Philippe Guenard	60 m au javelot
Marc Guetta	43,40 m au disque
Daniel Ray	9'11" sur 3 000 m steeple
Gilbert Bessières	3'52"9 sur 1 500 m
Philippe Bobin	5 m au saut à la perche.



Parez à virer

V. Le goût du sel (suite du n° 42)



Beaucoup de changements sont intervenus depuis le mois de décembre, en raison du temps notamment, et l'itinéraire s'en est trouvé modifié. Plutôt que de faire la traversée Barcelone — Majorque, Claude et Marielle ont décidé de suivre la côte espagnole jusqu'à Alicante de manière à visiter Ibiza puis Majorque et Minorque.

Mais revenons à San Félín de Guixols, à la fin de l'année dernière, où le gros temps retient « Gulliver » qui n'arrive plus à capter les bulletins météo de Radio Marseille. Le 30 décembre, enfin, les voiles sont hissées en direction de Barcelone : souffle un vent force 5, qui abandonne bien vite l'équipage — l'usage du moteur est nécessaire — avant de se transformer, juste devant le port, en rafales de force 7, l'une d'elle allant même jusqu'à déchirer le génois.

Barcelone n'est pas une ville de la taille de Paris, on s'y sent bien. Amarrés dans le port de commerce — il n'y a pas de petites économies ! — et presque au pied de la colonne Christophe Colomb, nos marins voient se dérouler sous leurs yeux le défilé de la grande fête des Rois mages qui arrivent de la mer, escortés par une trentaine de bateaux illuminés, à la tombée de la nuit. Un feu d'artifice sur l'eau, suivi d'un imposant défilé de chars fleuris « enflamment » la foule délirante venue des quatre coins de la région pour l'occasion.

Un espagnol de rencontre, Luis, qui veut acheter le même bateau, devient le guide

avant d'être l'ami : la visite de la ville passe par le zoo, le musée de cire, le quartier gothique, la Sagrada Familia, les vieux marchés, le métro — conscience professionnelle oblige ! — et les petits bistrots du port où il fait bon déguster des sardines grillées arrosées d'un peu de vin. Gastronomiquement parlant, Barcelone restera longtemps dans les mémoires comme la consécration de la paëlla : une merveille, Madre !

Nouveau départ direction Cambrils puis Ampolla, un petit village de pêcheurs situé à côté de l'embouchure du Rio Ebro. La halte durera 10 jours pour cause de tempête. La vie à bord devient difficile : pluie, froid, vent de force 10 à 11, la mer dans sa violence passe par-dessus le quai pour venir s'abattre sur le bateau : on en a froid dans le dos. La houle entre dans le port et les amarres cassent une à une. Claude est obligé d'amarrer « Gulliver » avec une dizaine d'aussières. Marielle et les enfants qui souffrent du mal de mer doivent se réfugier dans un appartement. Deux ou trois bateaux coulent ou sont fracassés. On a parfois trop tendance à oublier la force de la mer lorsqu'elle se déchaîne. Après trois jours d'angoisse, les éléments se calment et le bilan peut être dressé : heureusement léger pour le trimaran.

Le mauvais temps n'a pas empêché Claude et sa femme d'apprécier le charme intact d'Ampolla, pas encore défiguré par les trop traditionnels buildings : le village coule sa petite

vie tranquille faite de pêche, de commerce et d'agriculture.

Mais il faut bien se résoudre à contourner le Rio Ebro — que la saison rend dangereux — et Claude est ravi de pouvoir compter sur Luis comme équipier. La mer garde encore le souvenir de la dernière tempête, la houle est forte avec des creux de trois à quatre mètres, le temps est gris et froid mais bien mené, Gulliver file tranquillement. Le soir venu, Marielle et les enfants, à bord de la voiture de Luis, retrouvent l'équipage à San Carlos de la Rapita.

La descente va se poursuivre jusqu'à Altéa d'où le skipper mettra le cap sur Ibiza, via Jovéa. Après une traversée de nuit sans problème mais aussi sans vent, Gulliver file 6 nœuds vers les îles, sous un beau lever de soleil.

Elle est encore loin mon île ?...

